



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

REPRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS - A146

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu la délibération n° 2024-87 du Conseil départemental en date du 25 mars 2024 « Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération n° 2021-459 du Conseil départemental en date du 22 novembre 2021 relative à la modification du Comité de pilotage politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département du Pas-de-Calais ;

Vu la délibération n°2021-253 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-Claude LEROY ;

Vu la délibération n°2021-254 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à la composition de la Commission Permanente du Conseil départemental ;

Vu la délibération n°2021-255 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection des membres de la Commission Permanente ;

Vu l'arrêté n° VP2021/11 du Président du Conseil départemental en date du 19 juillet 2021 portant délégations de fonction et de signature de la 11^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental ;

Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1 : Madame Laurence LOUCHAERT, Vice-présidente en charge notamment de l'égalité femmes/hommes, est désignée pour représenter le Président du Conseil départemental afin de présider le Comité de pilotage politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Article 2 : Sont désignés en qualité de membres titulaires pour siéger au comité de pilotage politique repris à l'article 1 :

- Madame Caroline MATRAT, Conseillère départementale ;
- Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Conseiller départemental ;
- Madame Blandine DRAIN, Vice-présidente du Conseil départemental ;
- Monsieur Benoît ROUSSEL, Conseiller départemental ;
- Madame Françoise VASSEUR, Conseillère départementale ;
- Monsieur Jean-Luc DUBAELE, Conseiller départemental ;
- Madame Audrey DESMARAI, Conseillère départementale ;
- Madame Zohra OUAGUEF, Conseillère départementale ;
- Madame Ingrid GAILLARD, Conseillère départementale ;
- Monsieur Philippe FAIT, Conseiller départemental ;
- Monsieur François VIAL, Conseiller départemental.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié aux intéressés et publié électroniquement sur le site internet du Département.

Arras, le 3 février 2026

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Jean-Claude LEROY